

LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE

VAERA

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

RÉSUMÉ

Dieu confirme la promesse de la libération prochaine. Après un bref énoncé de Moïse et d'Aaron, Dieu les engage à se présenter immédiatement devant le Maître de l'Égypte.

Des signes miraculeux, le bâton qui deviendra serpent, et l'eau qui se transformera en sang, devront soutenir leurs paroles. Cependant, la première apparition des deux frères reste sans résultat, et Pharaon ne donne aucune suite à l'ordre qui lui est signifié. C'est alors que commence l'effroyable suite des plaies qui s'abattent sur l'Égypte.

Les fleuves et les cours d'eau se transforment en sang. Les grenouilles envahissent le territoire. La vermine s'ajoute à son tour aux souffrances des hommes et des bêtes, et les fauves se déchaînent contre le pays. La peste, les pustules et la grêle augmentent encore le désespoir du peuple égyptien, mais Pharaon continue à résister.

COMMENTAIRE

« A chaque génération, l'homme doit se considérer comme étant lui-même sorti d'Égypte »

Ce passage de la Haggadah – récit de la sortie d'Égypte que nous lisons les deux premiers soirs de Pessah' – ne s'adresse pas à l'homme juif exclusivement. L'auteur de la Haggadah utilise le mot Adam pour signifier que chaque individu, quelle que soit sa foi ou sa religion, doit se considérer comme s'il était sorti lui-même d'Égypte.

Pourquoi cet appel à l'homme en général ? En quoi le non-juif est-il concerné par la sortie d'Égypte, événement qui commémore la libération du peuple juif du joug égyptien ? La lutte contre l'esclavage, la libération de tous les jougs, la lutte contre toute forme de discrimination sont des valeurs partagées par l'humanité toute entière.

La loi juive ne fait pas de distinction entre les nationaux et les étrangers. Elle étend sa sollicitude à tous ceux qui ont besoin d'être protégés et parmi ceux-ci, elle fait une place d'honneur aux étrangers.

Dans le texte biblique, les droits des étrangers sont toujours rappelés à côté de ceux de la veuve et de l'orphelin.

Le travailleur étranger jouissait des mêmes droits que le travailleur juif. Son salaire devait lui être remis le jour même.

Le judaïsme proclamait le droit d'asile. L'étranger qui venait se réfugier dans le pays d'Israël était sacré. « Si un étranger vient séjourner dans votre pays, ne le molestez point. Il sera pour vous comme un des compatriotes, l'étranger qui séjourne avec vous, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été des étrangers dans le pays d'Égypte, je suis l'Éternel votre Dieu (Lévitique 19, 33-34).

Un étranger est cet être qui fait peur aujourd'hui et dont on veut faire un paria dans nos sociétés industrielles. Cet étranger, nous devons être vigilants à son égard. Plutôt que de l'assimiler, nous l'encourageons à se vouloir indépendant et fidèle à lui-même. Son identité nous est précieuse et il nous incombe de l'enrichir. Le judaïsme nous enseigne à mettre l'accent sur l'authenticité. Chacun doit être respecté pour ce qu'il est. Nous ne voulons pas qu'il nous ressemble, et nous ne souhaitons pas lui ressembler.

C'est bien cette idée qui a été développée par le professeur Vladimir Jankelevitch dans une conférence faite à l'Unesco sous le titre « Religion et Tolérance » : « La séparation n'est pas un pis-aller dont il faudrait seulement s'accommoder. Elle ouvre la voie à une communication - à l'amour - inconcevable sans la séparation des êtres. La tolérance fraye la voie à cet amour, à moins que, déjà, elle ne le précède. »

Or, aujourd'hui, cette valeur est menacée. Les pays riches ferment leurs portes et refoulent les étrangers. Les mouvements d'extrême droite voient le pourcentage de leurs adhérents augmenter de jour en jour et des villes tombent sous leur joug.

C'est bien pour cela que l'auteur de la Haggadah ne s'adresse pas seulement à l'homme juif mais à l'homme en général. Il lui rappelle les dangers que recèle toute forme de racisme et demande à chaque homme de se considérer à chaque génération comme s'il était sorti d'Égypte. Selon lui, seul le respect absolu des valeurs qui fondent la dignité de l'homme peut sauver nos sociétés. C'est là le message de la fête de Pessah'. Et c'est bien ce message que la Bible nous ordonne de rappeler trois fois par jour.

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE
LA COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE GENÈVE

CHABBAT VAERA

**Présence du Grand Rabbin Izhak Dayan
dans les synagogues**

VENDREDI SOIR (ARVIT)
Beth Yaacov

CHABBAT MATIN (CHA'HRIT)
Hekhal Hanes

CHABBAT SOIR (MIN'HA)
Avenue Dumas

COURS DU MOIS

Par le Grand Rabbin Izhak Dayan

CHABBAT AVENUE DUMAS
8h00 Cours de Michnayot
16h00 Cours de Halakha

DIMANCHE BETH YAACOV
9h00 Cours de Talmud

Par M Eric Ackermann

CHABBAT BETH YAACOV
Pendant Séouda
chlichit Cours sur la Paracha

HORAIRES DES OFFICES

Depuis le 27 octobre 2017

BETH YAACOV
Lundi et jeudi
7h15 Cha'hrit
Dimanche
8h00 Cha'hrit

MAISON JUIVE DUMAS
Jours de la semaine
7h00 Cha'hrit
13h30 Min'ha
19h00 Arvit
Dimanche
8h00 Cha'hrit
19h00 Arvit

HEKHAL HANESS
Jours de la semaine
7h00 Cha'hrit
19h00 Arvit
Dimanche
8h00 Cha'hrit
19h00 Arvit

**Si vous désirez dédier un Dvar Torah à la mémoire d'une
personne,
merci de contacter Mme Sellam auprès de notre secrétariat.**